



5.6

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

PLU APPROUVÉ LE 25 SEPTEMBRE 2017
par délibération du conseil municipal

le Plan d'Indexation en Z (PIZ) annexé au Règlement du PLU et le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) qui constitue une Annexe du PLU sont consultables sur la clé USB jointe au dossier de PLU :

Cf. Pochette clé USB